

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2018-14 du 02/01/2018 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (Journal de Monaco du 12 janvier 2018).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2019 par l'arrêté ministériel n° 2018-4827 du 3 décembre 2018).